

Mesdames et Messieurs,

La 1<sup>ère</sup> campagne des bourses scolaires pour l'année 2022/2023 s'ouvrira aux familles le mardi 4 janvier 2022. Veuillez trouver ci-dessous l'affiche reçue du service des bourses scolaires au Consulat Général de France.

Les dates limites et les modalités de dépôt de dossier seront mises en ligne sur le site internet du Consulat général – rubrique « bourses scolaires » dans le courant du mois de décembre.



[Bourses scolaires 2022-2023](#)

Cordialement,

La Direction